

«Lutter contre l'isolement»

Pro Senectute Fribourg fête cette année ses 100 ans. Pour évoquer l'évolution de l'organisation et de son action, rencontre avec son directeur Emmanuel Michielan.

XAVIER SCHALLER

La loi des chiffres est parfois amusante. Pro Senectute Fribourg fête cette année ses 100 ans, son directeur Emmanuel Michielan va souffler ses 50 bougies et cela fait vingt ans qu'il œuvre dans le domaine des seniors. D'abord pour la faïtière des EMS fribourgeois et, depuis trois ans, à Pro Senectute (*La Gruyère* du 26 avril 2021).

Pour beaucoup de gens, Pro Senectute est l'organisation qui aide les personnes âgées à s'occuper. Est-ce caricatural?

Emmanuel Michielan: Notre créneau, avec les années, est passé d'une lutte contre la précarité à une lutte contre l'isolement. Le but est de créer du lien via les activités. L'intérêt de la gym, au-delà de l'activité physique, c'est que tu as un groupe, que tu sors, que tu vas boire un verre après et que tu entretiens des relations sociales.

«La jungle des prestations d'assistance et d'accompagnement va nécessiter ces prochaines années des financements, des soutiens, des prestations à caractère incitatif...» **EMMANUEL MICHIELAN**

L'aide matérielle, qui était à la base des préoccupations de Pro Senectute (*lire ci-dessous*), reste-t-elle importante?

Complètement. La fondation Pro Senectute a été créée comme société de lobbying pour faire passer l'AVS, en soutien du Conseil fédéral. Elle vient de la Société suisse d'intérêt public, et son action ne concernait que les seniors précaires, avec des collectes pour leur venir en aide.

Cent ans plus tard, la moitié de nos équipes est constituée d'assistants sociaux ou de gens concernés par la consultation sociale gratuite. Celle-ci reste la colonne vertébrale pour tous les Pro Senectute de Suisse. Nous sommes liés à l'AVS et à l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) pour cette tâche. Quant aux aides finan-

L'OFAS assure 30% du budget de la fondation, qui est de 7 millions de francs, via des mandats de prestation...

Oui. En plus de l'aide administrative et financière, les assistants sociaux s'occupent beaucoup de coordination médico-sociale. Par exemple, pour quelqu'un qui sort de l'hôpital et veut entrer en EMS. On dérive parfois sur des questions de directives anticipées et de dispositions de fin de vie.

Ce qui est nouveau, c'est l'aspect vie sociale qui est du ressort des cantons et des communes. Les réseaux de soins ont grandi ces dernières années pour offrir des soins à domicile, mais ils ne s'occupent pas de ce que nous appelons l'accompagnement: assistance, aides à domicile comme le ménage, coordination administrative, soutien numérique, transports...

Cela est en partie donné par des privés, en partie par des organisations comme la nôtre, en partie par des bénévoles ou des proches. Cette jungle des prestations d'assistance et d'accompagnement va nécessiter ces prochaines années des financements, des soutiens, des prestations à caractère incita-

tif... Parce que c'est cela qui permet, en plus des soins, le maintien à domicile.

Ce qui sera crucial avec le vieillissement de la population...

Dans les quinze prochaines années, le nombre des 80 ans et plus va doubler, sous l'effet des baby-boomers. La politique vieillesse, jusqu'à ces dix dernières années, c'était essentiellement construire des EMS. Est-ce qu'on va doubler le nombre d'institutions? Les collectivités publiques ne pourront jamais investir autant. Il n'y a pas d'autre solution que le maintien à domicile. Pour rendre cela possible, les communes sont conscientes de tout ce qu'il y a à faire.

Mais il y a de bons signes: on n'a jamais aussi bien vécu âgé qu'aujourd'hui – ce sont les statistiques qui le disent – et nous avons la chance d'avoir le canton le plus jeune de Suisse. Car pour mettre en œuvre de vraies politiques publiques qui soutiennent les seniors, on aura besoin de sous et donc des nombreuses personnes actives.

Actuellement, le canton finance 8% de Pro Senectute Fribourg...

Sur ces 8%, 5% viennent de

«Ne pensez pas que c'est seulement les tout vieux qui viennent à Pro Senectute.»

la Loterie romande, donc le canton ne donne pas grand-chose. Avec le projet de désenchevêtrement des tâches, le fameux DETTEC qui sera soumis en votation au mois de novembre, cette tâche passera aux communes et nous allons peut-être encore perdre un peu. Nous négocions déjà au niveau des communes et des districts.

Pour Pro Senectute, comment est-ce que cela va se concrétiser?

Nous sommes en contact étroit avec la Glâne, la Veveyse et la Broye. J'espère pouvoir bientôt annoncer dans ces districts un programme de trois ans à partir de l'année prochaine.

Quels sont les objectifs à court terme de Pro Senectute?

A court terme, fêter nos 100 ans. Le 5 décembre, nous invitons nos 450 bénévoles, nos

partenaires et nos amis à la salle Saint-Léonard à Fribourg.

De nouvelles activités aussi?

Nous avons des discos maintenant. Il y a en aura une pour les 100 ans, en novembre, et une pour carnaval, ce qui permet de rencontrer un public plus jeune. Idem pour le *walking foot*. Ce foot en marchant est un sport déjà pratiqué dans 700 clubs en Angleterre et qu'on lancera le 30 septembre.

Nos prestations restent assez ciblées pour le 4^e âge, mais nous essayons aussi de ratisser plus large. Selon Pro Senectute, les quatre critères de vulnérabilité sont l'économie, le social, la santé et le socioculturel. Cela concerne aussi les jeunes retraités, notamment l'isolement ou la précarité.

Quel est votre message pour les seniors du canton?

Appelez-nous! Je ne sais pas si nous vous trouverons une solution, mais appelez-nous. Nous sommes là pour ça. Notre rôle est aussi de collecter les infos, de répondre à toutes les questions et d'aiguiller. Et ne pensez pas que c'est seulement les tout vieux qui viennent à Pro Senectute. ■



Emmanuel Michielan espère voir Pro Senectute développer des politiques seniors avec les associations de communes de plusieurs districts. ANTOINE VULLIOLLOU

Née Fondation pour la vieillesse

La Fondation pour la vieillesse naît en 1918. Des sections cantonales essaient rapidement, dont une à Fribourg en 1923, sous la présidence du député Léon Genoud, qui rappelle un feuillet rédigé par l'historien Jean-Pierre Dorand.

La Commission cantonale des œuvres de charité avait mené une enquête pour les années 1921-1922. Selon son rapport, le canton comptait alors 473 «vieillards qui sont dans le besoin et qui ne sont pas secourus», dont 114 en Gruyère, 29 en Veveyse et 24 en Glâne. Il y a alors quatre institutions pour accueillir des

vieillards dans le canton. Les autres sont placés dans des «maisons de pauvres».

C'est au sein de cette commission qu'est née la Fondation pour la vieillesse fribourgeoise. «Les vieillards sont un nouveau sujet de préoccupation à côté de la jeunesse, de la lutte contre la tuberculose, du placement des enfants pauvres et du placement des jeunes en emploi», note Jean-Pierre Dorand.

En 1929, la Fondation soutient 294 vieillards, puis 501 en 1932 et 794 en 1945. Dès ses débuts, elle se bat pour une assurance-vieillesse et survivants (AVS). Après son introduc-

tion en 1948, elle continue à œuvrer pour soulager des gens dans la précarité et développer des services dans différents domaines.

Elle prend le nom de Pro Senectute en 1978 et ses buts sont redéfinis. En 1981, son directeur parle d'amélioration de la qualité de vie, de renforcement de l'indépendance, de maintien et développement des facultés physiques et intellectuelles, d'encouragement du dialogue inter-générationnel. Les charges donnent une idée de la progression des activités. Elles passent de 0,5 million de francs en 1981 à 1,36 million dix ans plus tard. En 2021, elles atteignent 6,8 millions.

Le programme d'activités 2023-2024 lance quelques nouveautés à l'occasion des 100 ans, comme des sorties en car ou des conférences pour les 10 ans du Docupass, la méthode complète pour rédiger les directives anticipées ou les dispositions de fin de vie. Une visite du Palais fédéral avec Dominique de Buman ou de la nouvelle patinoire avec des joueurs de Gotéron est aussi au programme. **X5**

www.fr.prosenectute.ch/fr/activites/
programme.html